

Faites de la musique - 1/2

Cet article s'adresse à ceux qui ne jouent pas encore de musique... Que ce soit du hautbois, de l'harmonica, du cor anglais ou de la basse électrique, il y a forcément un instrument pour vous. Si, si ! Et voilà de quoi vous motiver pour en faire...

Quoi ? Ben oui, faire de la musique... Hélas, tout le monde ne peut pas en faire, mais si VOUS, vous pouvez, alors foncez !!

Tout d'abord, y a-t-il une école de musique dans votre ville (dans votre village), ou dans les environs ? A moins d'être ultra-motivé (e) et réellement surdoué (e), vous n'avez pas besoin d'aller au conservatoire (et vous n'y seriez sans doute pas pris (e) !!). On apprend autant bien dans une "simple" école de musique. Les inscriptions se font en général au mois de juin, et les horaires sont fixés à la rentrée de septembre. Prenez-vous à l'avance si vous décidez de faire du piano, du violon, de la guitare ou de la flûte traversière car ces 4 classes profitent d'un nombre très important d'inscrits... ---- S'il n'y a pas d'école de musique, bien que les espoirs soient en partie décimés, ils ne sont pas tous perdus : vous pouvez par exemple apprendre à faire de la guitare grâce à des livres de méthodes très claires, ou même par le biais de DVD ou logiciels spécifiques (c'est aussi le cas pour le piano). Par contre, les instruments de l'orchestre symphonique (cordes frottées, cuivres, bois) sont presque impossibles à apprendre seuls, et je vous le déconseille fortement. Pour les percussions, il vous suffira d'avoir le "rythme dans la peau" pour vous y mettre, mais vous n'irez sans doute pas très loin (non pas que je mette en doute votre talent, mais c'est surtout que c'est un instrument comme un autre, difficile à un haut niveau !!). Dans le cas contraire, prendre des cours sera fortement conseillé... Il reste comme autre solution, prendre des cours particuliers. Dans ce cas, vous aurez besoin d'un porte-monnaie conséquent... En effet, les cours à domicile sont vraiment chers ! Ou, évidemment, si vous avez un (e) ami (e) qui fait d'un instrument, il (elle) pourra vous expliquer comment cela marche.

Mais il n'y a pas que des cours d'instruments dans une école de musique, il y a aussi du solfège (de la Formation Musicale, autrement dit). J'entends des dents qui grincent... ;-) et oui, le solfège n'est pas très populaire. La science (souvent trop abstraite) des clés, des tons, des accords et autres n'est pas vraiment appréciée car difficile et ennuyante. Sachez simplement que le solfège est normalement obligatoire pendant 6 ans, mais cela varie selon les endroits, et qu'on peut aussi passer des années.

Parce que tout travail mérite salaire, quelles seront les récompenses des heures de travail acharné passées devant votre instrument (ou votre cahier de solfège sans rien y comprendre) ?

Tout d'abord, vous pourrez faire partie d'un orchestre si vous jouez d'un instrument de l'orchestre symphonique : cela peut être un orchestre symphonique, justement, ou une harmonie, ou un orchestre à cordes - il y en a souvent dans les écoles de musique, les lycées, etc. Il existe également des ensembles de percussion, de guitare, des groupes traditionnels suivant les régions. Si vous avez opté pour le chant (en effet, le chant - aussi dit la technique vocale - est un instrument comme un autre), vous pouvez chanter dans un chorale, ou bien dans un atelier de comédie musicale. Dans tous les cas et pour tous les instruments, vous pouvez évidemment monter un groupe avec quelques amis. Après tout, la musique est faite pour qu'on joue ensemble...

Si vous jouez dans un orchestre, vous rencontrerez forcément des gens - et qui sont en général intéressants puisque vous partagez une passion commune : la musique (et oui, pas la collec de timbres). Des liens se créent facilement entre membres d'un ensemble semblable, alors n'hésitez pas, ravalez votre éventuelle timidité pour foncer rencontrer les autres !! De plus, si vous jouez dans un orchestre relativement grand, vous pouvez avoir la chance de partir à l'étranger ou ailleurs dans votre pays, dans le cadre d'un jumelage ou d'une quelconque opportunité. Même si cette pratique reste plutôt rare, elle commence à prendre de l'importance notamment avec l'Union Européenne et les programmes culturels.

Vous pourrez faire des stages de musiques durant les vacances.

Vous aurez une bonne culture musicale : vous connaîtrez bien sûr les compositeurs, les époques, les oeuvres,

Faites de la musique - 2/2

etc. Cela fait toujours bien de placer dans une conversation que "j'apprécie beaucoup les œuvres de Beethoven, mais tout de même, von Weber innove plus que lui, d'ailleurs il est le véritable précurseur dominant du romantisme..."

Vous ferez des auditions si vous prenez des cours dans une école de musique (ou dans un conservatoire), et cela vous habituera à vous "exprimer en public", c'est-à-dire que vous perdrez petit à petit votre trac, et que cela vous facilitera ainsi à prendre la parole, à exprimer vos opinions, etc, devant les autres. Bien sûr, il y a de la marge entre jouer un concertino et déclarer haut et fort que vous n'appréciez pas les réformes du gouvernement, mais tout de même, vous aurez l'habitude du regard des autres sur vous.

Bien sûr, il n'y a pas que cela, mais la liste est trop longue pour que j'écrive tout...

Ca y est, vous vous êtes enfin décidé (e). Mais maintenant quel instrument choisir ?

Là, c'est tout à fait personnel. Enfin, si vous êtes original (e), l'idéal est un instrument aussi original, c'est-à-dire que je vous déconseille le piano, la guitare et la flûte traversière (pas le violon car il y a beaucoup de manière d'en jouer). Bien sûr, cela reste votre choix, moi ce que j'en dit... De même, si vous n'aimez qu'on vous remarque, ne faites pas d'instrument trop rare (style contrebasse, basson, tuba, etc) car vous risquerez de devoir faire des solos si vous jouez en orchestre. Mais encore une fois, c'est vous qui décidez.

Bien sûr, vous pouvez regretter d'avoir commencé la musique, ou bien vous rendre compte que ce n'est pas le banjo qui vous plaît mais le triangle, vous pouvez arrêter et apprendre un autre instrument... Cela n'engage que vous.

Dans quels cas ne pas faire de musique ? Qu'est-ce qui peut vous pousser à ne pas en faire ?

Si c'est vos parents qui veulent vous forcer : c'est un très mauvais début, car vous ne prendrez sûrement pas de plaisir à la pratique de votre instrument. Et si en plus, l'instrument qu'ils veulent vous voir faire vous indiffère et que vous êtes attiré (e) par un autre (vous devriez faire de la cornemuse alors que ce que vous kiffez, c'est l'harmonica) alors expliquez-leur calmement que vous ne voulez pas. S'ils ne comprennent pas, alors prenez votre mal en patience et essayez tout de même de vous faire plaisir !

S'il n'y a pas l'instrument que vous souhaitez dans votre école de musique : alors là, c'est un gros problème. C'est vrai qu'il n'y a pas de remède, sauf si vous habitez dans une grande ville, auquel cas regardez dans une autre école. Autrement, soit vous optez pour un autre instrument, soit vous attendez une opportunité (déménagement, ouverture de classe, etc).

Si vous n'avez pas l'argent : ça, c'est sans doute ce qui pousse les gens (et en particulier les jeunes) à ne pas en faire : les tarifs. C'est vrai que ce n'est pas donné, mais ce n'est pas inaccessible non plus. Certaines villes font payer leurs cotisations selon les revenus de la famille, d'autres peuvent prêter les instruments au lieu de les faire louer ou acheter, ou encore les tarifs sont parfois dégressifs suivant les écoles.

Voilà, j'espère que mon article vous aura motivé (e) pour faire de la musique (après tout, c'était le but...).